

**Compte rendu du Comité Directeur de la Ligue de Normandie des Échecs,**

**Lundi 16 Décembre 2024**

**Visioconférence**

Personnes présentes : Bruno Adeline, Axelle Desmoulières, Didier Violette, Bruno Tournabien, Claire Hacout. Antoine Cannone, Cyrille Vaugeois, Nathalie Geysens, Pascal Le Fournier, Benjamin Marret.

• **A la suite de l'Assemblée générale électorale : suivi des actes administratifs**

→ Changement des statuts de la ligue afin de pouvoir procéder à la modification du siège social de la ligue.

→ Les noms des responsables de la ligue ont été modifiés au niveau de la fédération, l'ensemble est à jour sur le site de la FFE depuis le 9 décembre.

→ Désignation des mandataires du compte bancaire et domiciliation

*« Légalement, le titulaire du compte est l'association en tant que personne morale. Cependant, elle n'agit qu'à travers l'action de son ou ses « représentants légaux », personnes physiques. Le président dispose des pouvoirs afférents à l'ouverture et à la gestion d'un compte en banque (et donc de la signature). Il est judicieux de désigner, un autre représentant de la personne morale (le trésorier) qui aura aussi les pouvoirs de faire fonctionner le compte bancaire. »*

Il convient donc de définir précisément la durée et le cadre de la délégation.

Le comité directeur désigne :

M. ADELIN Bruno (président) représentant principal et légal du compte bancaire de la Ligue et M. LEFOURNIER Pascal (Trésorier) comme autre représentant.

Il autorise les 2 personnes désignées ci-dessus à réaliser les opérations suivantes :

- Opérations courantes de gestion du compte.
- Paiement des factures votées par le comité directeur.

Les autres opérations bancaires (emprunt, retrait d'espèces) devront obtenir l'aval du comité directeur.

**Désignation adoptée à l'unanimité (8 voix).**

→ Autorisation du comité directeur pour la commande d'une carte bancaire au nom de l'association. Cela dans le but de permettre les remises de chèques à la banque (nouvelle procédure de la banque) et régler en ligne des commandes (exemple : abonnement du site internet, abonnement à des outils numériques comme Zoom) utiles au fonctionnement de la ligue.

**Autorisation de commande de carte bancaire adoptée à l'unanimité (8 voix).**

- **Championnats régionaux Jeunes**

Les Championnats régionaux Jeunes auront lieu à Agneaux Saint Lô du 9 au 12 Février 2025.

→ Mixité

Lors du CD du 23-11-2024 : ouverture du sujet de la mixité des tournois sur proposition d'Axelle.

Proposition de passer tous les tournois en mixtes, afin de mettre les performances sportives en avant plutôt que les genres, et de permettre une meilleure progression de tous les jeunes. Un champion mixte, un champion et une championne seraient désignés.

Cyrille : la commission jeune comprenait des positions différentes. Depuis la réunification de la Normandie : deux championnats filles et garçons ont lieu séparément.

Constat de Bruno Adeline : Toutes les ligues métropolitaines ont des championnats régionaux jeunes mixtes sauf la Normandie.

Les avis au sein du comité directeur penchent majoritairement vers les tournois mixtes. Mais le délai pour cette année est court. Bruno Adeline propose comme compromis de conserver le même format et le même règlement pour cette année, et de proposer un nouveau règlement rédigé (avec tournois mixtes) pour juin 2025.

Votes :

- 7 voix pour modifier le règlement pour cette année et passer au tournoi mixte pour les championnats régionaux de février 2025.

- 3 voix pour conserver et proposer un changement de règlement pour l'an prochain.

La proposition du nouveau règlement sera envoyée avant vendredi 20 décembre à la fédération, pour être étudiée par la commission technique fédérale.

→ Liste des qualifiés

Cyrille va envoyer la liste des qualifiés aux clubs. 271 jeunes qualifiés aux championnats régionaux, auxquels il faudra rajouter les U18 et U20 qui ne sont pas obligés de jouer les départementaux.

Le lien d'inscription aux championnats régionaux va être envoyé aux clubs par le club organisateur Agneaux St Lô.

- **Partage des actions à mener sur la mandature 2024-2028**

- Révision des statuts de la ligue pour mise en conformité avec la loi Sports. Bruno Adeline a eu un échange avec la responsable des associations au niveau de la préfecture de l'Eure ; une mise à jour des statuts est souhaitée au premier semestre 2025 (avec notamment la parité dans le comité directeur, le nombre de mandats que l'on peut mener, etc.)

- 2026 sera l'année des 10 ans de la ligue de Normandie réunifiée : l'occasion de réflexions sur les actions de développement de la ligue en vue d'une adaptation ou d'un maintien. L'idée est de passer en revue les différentes actions, de faire un état des lieux de ce qui a été mis en place. (Équipe talent, accompagnement dans les tournois, etc.) Pour informer les clubs des actions de la ligue : éventuelle création d'un petit guide des actions de la ligue, donné chaque année aux clubs. Bruno Adeline a constaté que les clubs demandent par exemple des aides de la ligue mais n'en connaissent pas les modalités. Ce guide serait un support, une aide aux dirigeants des clubs.

- Détermination du titre de champion de Normandie et de championne de Normandie, et définition des modalités d'attribution.

Par exemple : Les opens sont subventionnés par la ligue. Proposition d'un circuit normand des opens, avec attribution de points aux 10 premiers d'un open, et établissement d'un classement à la fin de la saison. (Similaire à ce qui a déjà été mis en place pour les tournois rapides dans les départements). Cela aboutirait à la détermination du titre.

- Pour ces 10 ans de la ligue réunifiée : marquer le coup avec des actions pour cette année particulière. (Exemple : pour la coupe Loubatière, pour le championnat féminin, pour les vétérans).

- **Stages**

A prévoir pour le printemps (Mars / avril)

Benjamin : Mise en place de stage de formation continue d'arbitrage

Nathalie : Mise en place d'un stage DAFFE (Diplôme d'Animateur de la Fédération Française des Échecs) ou DIFFE (Diplôme d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs).

- **Acquisition d'outils de gestion pour la ligue (visioconférence, trésorerie ...)**

Une fois que les modalités administratives seront réglées avec la banque : conservation de l'outil pour la comptabilité, avec une licence pour la ligue à acquérir.

- **Questions diverses**

- Pour les comités 61 et 50 : pas de site internet des comités départementaux. Les comités peuvent transmettre les informations qu'ils souhaitent voir apparaître sur le site de la ligue.

Pensée pour Denis Laplanche qui nous a quittés ce mois-ci.

**Prochain comité directeur : le 10/03/2025 à 20h30 en visio.**

Le Président

Bruno Adeline



La Secrétaire Générale

Claire Hacout

